



Communiqué de presse

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE RECRUTE

Devenez greffier, un acte authentique !

900 postes¹ de greffiers à pourvoir !

Inscrivez-vous au concours sur lajusticerecrute.fr jusqu'au 6 janvier 2020

Vous souhaitez exercer un métier qui conjugue connaissances juridiques, maîtrise des procédures et dimension humaine, devenez greffier. Vous serez un maillon essentiel du fonctionnement de la Justice.

Profils et qualités recherchés

900 postes à pourvoir par voie de concours pour des candidats Bac + 2

Le ministère de la Justice lance, du 8 novembre 2019 au 6 janvier 2020, une campagne d'inscription au concours 2020 de greffier sur lajusticerecrute.fr

Deux voies d'accès sont possibles :

en externe pour les titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III (BAC + 2) ou d'une qualification reconnue équivalente,

en interne pour les fonctionnaires et agents publics justifiant de quatre années d'expérience au 1^{er} janv. 2020.

Rigueur, sens du contact, polyvalence sont des qualités requises pour exercer le métier de greffier.

Un métier essentiel, des fonctions d'une infinie variété

Les greffiers exercent leur fonction au sein d'un tribunal judiciaire ou de proximité, d'un conseil de prud'hommes, d'une cour d'appel ou de la Cour de cassation. Ils sont présents à toutes les étapes de la procédure pénale ou civile dont ils sont les garants dans des domaines très divers : aux affaires familiales, en matières correctionnelle et criminelle, pour les contentieux techniques (terrorisme, santé publique, accidents collectifs, criminalité organisée, délinquance financière), etc. **Collaborateurs indispensables des magistrats, ils accompagnent également les justiciables dans leur démarche.**

Une formation rémunérée

Les candidats reçus au concours suivront **une formation de 18 mois. Rémunérée, elle est composée d'un volet théorique dispensé par l'École nationale des greffes de Dijon et de stages pratiques effectués en juridiction.** Elle a pour objectif de préparer les futurs greffiers aux différents aspects de la fonction dans des conditions optimales.

Des carrières évolutives

Outre la formation tout au long de la vie, **une formation continue obligatoire** (de 10 jours minimum par an pendant les cinq années suivant leur titularisation) permet aux greffiers d'approfondir leurs connaissances et d'élargir leur champ d'action. **Leur carrière évolue dans les fonctions comme dans les responsabilités.** Ils accèdent aux fonctions d'encadrement intermédiaire après des années d'exercice. Ils peuvent également passer le concours interne pour devenir directeurs des services de greffe et assumer des responsabilités encore plus importantes dans les tribunaux, les services administratifs régionaux et en administration centrale.

¹ Ce chiffre comprend les 100 postes ouverts pour le concours 3^e voie

Leur parcours, leur préparation au concours, leur motivation, les protagonistes élèves greffiers de la campagne de recrutement 2019 témoignent :

Morgane, greffière stagiaire



Le ministère de la justice recrute sur concours : informations et inscriptions jusqu'au 6 janvier 2020 sur mefiers.justice.gouv.fr



Son parcours

Après l'obtention de mon baccalauréat économie et sociale, **j'ai fait le choix de m'orienter vers des études courtes, de droit.** J'ai donc obtenu un diplôme universitaire technologique carrières juridiques (bac +2), à l'IUT de Colmar puis une licence d'administration publique (bac+3) à Strasbourg.

Enfin, j'ai intégré un Master I d'administration publique que j'ai décidé d'arrêter pour me consacrer pleinement à la préparation du concours de greffier.

Comment s'est-elle préparée au concours

J'ai passé et obtenu le concours en externe. Pour préparer au mieux les épreuves du concours et mettre toutes les chances de mon côté, **j'ai opté pour la classe préparatoire intégrée de l'ENG.**

J'ai donc passé 13 semaines à l'école, à acquérir la méthodologie et les connaissances nécessaires à la réussite du concours, en étant entourée d'intervenants très impliqués pour notre réussite.

Ses motivations

J'ai découvert le métier de greffier lors d'une rencontre en terminale. J'ai compris que les fonctions de greffier pourraient m'offrir un cadre professionnel épanouissant : **des responsabilités et missions diversifiées.** Les perspectives d'évolution et de mobilité ont également été sources de motivation pour moi.



Le ministère de la justice recrute sur concours : informations et inscriptions jusqu'au 6 janvier 2020 sur mefiers.justice.gouv.fr



Caryl, greffier stagiaire

Son parcours

J'ai obtenu mon bac pro comptabilité en 2009. Pour me forger très vite une expérience professionnelle, j'ai été successivement animateur en centre de loisirs, facteur et vacataire en ressources humaines. En octobre 2012, **j'ai réussi le concours d'adjoint administratif du ministère de la Justice**, et j'ai choisi de rejoindre le service administratif régional (SAR) de Colmar. Ensuite, en 2013, j'ai rejoint le TGI de Colmar où j'ai assuré la continuité du service du Bureau d'Ordre Civil (3 mois), de l'accueil (9 mois), du Bureau d'Ordre Pénal (5 ans) et de la permanence pénale pendant 2 ans.

Comment s'est-il préparé au concours

J'ai été reçu au **concours interne**. Les différentes formations organisées par le SAR de Colmar au cours de l'année (en actualisation pénale) et le fait de **travailler dans un bureau auprès d'un procureur** et de pouvoir échanger avec lui sur les textes, réformes, décisions prises m'ont été d'une aide

précieuse.

Ses motivations

Etre **greffier est une suite logique de carrière pour moi**, faisant fonction de greffier depuis 2017. C'est un métier que j'ai appris à connaître de l'intérieur, et je suis fier de pouvoir le représenter au mieux à mon tour.